



Le 2 octobre, l'Etat, Action Logement et l'Anru ont signé une convention qui précise la contribution d'Action Logement au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Sur les cinq milliards d'euros prévus sur la période 2015-2019, Action Logement contribue pour 93%, devenant ainsi le contributeur quasi exclusif. La Caisse des dépôts et la Caisse de garantie du logement locatif social apportent le complément.

Cette convention précise également le calendrier des versements d'Action Logement et les contreparties en sa faveur : ainsi, 12,5% des logements construits dans le cadre du NPNRU devront être affectés à des salariés du privé et en moyenne 25% des droits à construire dans les quartiers de la politique de la ville seront réservés à Action Logement.

Enfin, elle propose "*un dispositif ambitieux de suivi, de pilotage et d'évaluation du NPNRU pour s'assurer que les résultats atteints seront à la hauteur des ambitions, prolongeant et amplifiant les effets du premier programme de rénovation urbaine lancé en 2004 qui s'achèvera d'ici 2020.*"

Les signataires espèrent que ces 5 milliards d'euros d'équivalents-subventions généreront 20 milliards d'euros d'investissements dans les dix prochaines années pour la rénovation des quartiers en politique de la ville et pour "*amplifier l'action en faveur de la mixité sociale, de l'égalité et de la citoyenneté*".

En savoir plus :

- [Le financement du NPNRU bouclé](#) [1]. LaGazette.fr, 02/10/2015.
- [Signature de la convention entre l'Etat, Action Logement et l'Anru pour financer le NPNRU](#) [2]. Localtis.info, 06/10/2015.

Type d'actualites: [Information générale](#) [3]

Dates: Vendredi 30 octobre 2015 - 01:00

Thématiques: [Logement / habitat](#) [4]

[Politique de la ville - DSU](#) [5]

[Renouvellement Urbain](#) [6]

Publié le 30 octobre 2015

URL de la source (modifié le 30/10/2015 - 12:51): <https://www.irev.fr/actualites-0/les-modalites-de-financement-du-npnru-precisees-dans-une-convention>

Liens

[1] <http://www.lagazettedescommunes.com/412504/le-financement-du-npnru-boucle/>

[2] <http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOActu/ArticleActualite&cid=1250269583860&cid=1250269580035>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>

